

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

2 octobre 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 2 octobre 2017, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Julie Pouliot et Pierre Blouin.

Le directeur général, Gaétan Perron, et Annie-Claude Turgeon, directrice générale adjointe ainsi que l'agente de développement, Nadja Guay sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-10-01

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE SEPTEMBRE 2017

2017-10-02

Il est proposé par *Julie Pouliot*

ET RÉSOLU que le procès-verbal du 11 septembre 2017, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu et qu'il soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen demande ce qui arrivera si les inspections faites aux installations septiques par les professionnels s'avèrent conformes. Le directeur général confirme qu'aucun changement ne sera demandé.

Un autre citoyen demande des clarifications concernant les démarches faites pour établir la liste des propriétés visées par la municipalité qui recevront la visite des professionnels afin d'effectuer les études de mise à niveau des installations septiques.

5. DEMANDES DE CITOYENS

5.1 Câble-Axion Digital Inc

2017-10-03

CONSIDÉRANT qu'une pétition comptant 26 signatures a été déposée au bureau municipale le 21 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que les signataires de cette pétition, résidents du boulevard Fortier et du Chemin des Perron, demandent l'appui du Conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton afin d'être desservis par Câble-Axion Digital Inc pour les services de téléphonie, internet et télévision;

CONSIDÉRANT que le conseil appuie cette demande;

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU d'autoriser Annie-Claude Turgeon d'entreprendre les démarches nécessaires afin de demander à Câble-Axion Digital Inc de prolonger le réseau filaire pour les services de téléphonie, internet et télévision afin de compléter les installations sur le boulevard Fortier ainsi que le Chemin des Perron dans son entier.

ADOPTÉEⁱ

5.2 Octoberfest

2017-10-04

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration de la Fondation Louis-St-Laurent invitent les élus à leur activité de financement Oktoberfest qui se tiendra le vendredi 20 octobre prochain, à la cafétéria de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, à compter de 17h;

CONSIDÉRANT QUE Le coût du billet pour le souper et la soirée est de 30 \$ (avant taxes) par personne.

Il est proposé par **Julie Pouliot**

ET RÉSOLU de réserver une table au montant de 300\$ (avant taxes) dans le cadre de la campagne annuelle de financement de la Fondation Louis-St-Laurent lors de l'activité Oktoberfest.

ADOPTÉEⁱⁱ

5.3 Association Pulmonaire du Québec

2017-10-05

CONSIDÉRANT QUE L'association pulmonaire du Québec (APQ), en collaboration avec Santé Canada et Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) invite la municipalité à prendre part à la 2^e Campagne "Municipalité contre le radon" pour la conscientisation des citoyens sur la présence du gaz.

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU ce qui suit :

QUE la municipalité fera une publication visant la sensibilisation à la cause via le bulletin municipal l'Envol.

QU'un appareil servant à mesurer la présence de radon sera emprunté et mis à la disposition des citoyens qui souhaiteraient faire le test de mesure de la présence du gaz dans leur propriété.

ADOPTÉE

5.4 Sophie Boisvert

2017-10-06

CONSIDÉRANT QUE Sophie Boisvert demande au Conseil la permission d'utiliser la Place Auckland gratuitement afin de limiter les coûts et rendre accessible un atelier d'autodéfense pour les adolescents de la municipalité, samedi le 28 octobre de 13h30 à 15h30;

Il est proposé par **Julie Pouliot**

ET RÉSOLU que la Place Auckland soit fournie gratuitement à Mme Sophie Boisvert le samedi 28 octobre de 13h30 à 15h30 pour la tenue d'un atelier d'autodéfense.

ADOPTÉE

5.5 Animation Jeunesse HSF

2017-10-07

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes de Saint-Isidore-de-Clifton correspond à un besoin pour les adolescents de la Municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est doté d'une politique familiale en 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Animation Jeunesse du Haut-Saint-François, qui est responsable de l'embauche et de la supervision d'un animateur pour la Maison des jeunes de Saint-Isidore-de-Clifton, présente une demande d'aide financière pour le salaire de l'animateur;

Il est proposé par **Julie Pouliot**

ET RÉSOLU D'octroyer 2 000 \$ à l'organisme Animation Jeunesse en guise de subvention pour l'année 2018 pour aider à payer le salaire de l'animatrice de la maison des jeunes, en contrepartie d'un résumé des activités et des dépenses de l'organisme.

ADOPTÉEⁱⁱⁱ

5.6 Jean-Charles Nadeau

M. Nadeau demande l'appui de la municipalité afin de faciliter sa demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole Québec (CPTAQ). M. Nadeau désire acquérir du terrain de nature "agricole" à son voisin immédiat afin de se conformer aux nouvelles normes concernant les installations septiques.

2017-10-08

CONSIDÉRANT la demande que présente Monsieur Jean-Charles Nadeau auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance de cette demande qui consiste à acquérir 0.19 hectare de son voisin (lot # 2 403 257) pour constituer une propriété cumulant 5000 mètres carrés (lot # 2 403 253);

CONSIDÉRANT QUE cette acquisition est nécessaire pour la construction d'installations septiques conformes;

CONSIDÉRANT QUE ce projet ne contrevient à aucun règlement municipal de Saint-Isidore-de-Clifton;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU que le Conseil appuie la demande que présente Monsieur Jean-Charles Nadeau auprès de la CPTAQ;

ADOPTÉE

6. RAPPORT DU MAIRE

Durant le mois de septembre, le maire a participé à une rencontre pour Valoris le 7 et le 21 septembre. Le 20, il était présent au conseil des Maires à la MRC en plus de participer au comité de travail. Le 22 septembre avait lieu la rencontre d'équipe de développement du Haut-St-François. Le 25, il a assisté à la remise des bourses aux finissants en plus d'une réunion pour établir les achats du Service Incendie pour budget 2018. Le 26, il est allé à la rencontre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Du 28 ou 30 septembre, il participait au congrès de la FQM à Québec.

6.1 Représentations

Le conseiller Marc Bégin a assisté à la soirée de remise des bourses aux finissants le 25 septembre en plus de la rencontre de St-Isidore en Action le 27 septembre.

La conseillère Julie Pouliot a assisté à la soirée de remise des bourses aux finissants le 25 septembre.

Le conseiller Pierre Blouin a assisté à la soirée de remise des bourses aux finissants le 25 septembre en plus d'une réunion pour établir les achats du Service Incendie pour budget 2018. Du 28 ou 30 septembre, il participait au congrès de la FQM à Québec.

Aucune représentation pour Audrey Turgeon, Lee Brazel et Perry Bell.

6.2 Développement social et économique

L'agente de développement fait part des différentes rencontres auxquelles elle a assisté et fait le suivi des dossiers en cours.

Durant le mois de septembre, Nadja a pris part à la formation "Responsabilité des propriétaires gestionnaires d'équipement récréatifs et sportifs d'extérieurs". Elle est aussi allée à une rencontre du Groupe accompagnement des communautés ainsi qu'à la rencontre de St-Isidore en Action le 27 septembre.

Elle travaille présentement sur la mise en place du Croque-Livre avec le HSF fou de ses enfants et prépare un projet de collaboration avec l'école pour la décoration de celui-ci. Une fête de Noël est aussi en projet pour les jeunes enfants de la municipalité.

Les activités à venir pour la bibliothèque sont : Lire et faire lire, L'heure du conte et la projection d'un film sur le thème de l'environnement.

6.2.1 Bibliothèque ambulante

2017-10-09

CONSIDÉRANT QUE Nadja Guay présente une demande d'aide financière de 150\$ de la municipalité afin de procurer à la bibliothèque une tente de lecture, en guise de kiosque, qui permettra de faire la promotion de celle-ci lors de rassemblements dans la municipalité;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'accorder un montant de 150 \$ pour le projet de Bibliothèque ambulante.

ADOPTÉE^{iv}

6.3 Semaine de réduction des déchets

2017-10-10

CONSIDÉRANT l'objectif du Gouvernement du Québec de bannir les matières organiques résiduelles des bacs de déchets d'ici 2020;

CONSIDÉRANT la Politique sur le développement durable adoptée par la Municipalité en 2014;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU de participer au défi annuel des Municipalités en organisant une collecte spéciale du 9 au 13 octobre pour recueillir les appareils électroniques et les faire revaloriser par l'Association pour le recyclage des produits électronique du Québec (ARPE)

ADOPTÉE^v

6.4 Party de Noël

2017-10-11

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU :

De réserver un budget de 1200\$ pour la réception du temps de fêtes à la salle paroissiale de Saint-Isidore, le 1^{er} décembre pour un souper;

De donner le contrat de préparation du buffet à Restaurant Le Huppé de St-Isidore-de-Clifton ;

En plus des employés et des élus municipaux ainsi que les anciens élus, d'inviter les pompiers, le comité de SICA, les gens de la Friperie, le comité des Loisirs, les bénévoles de la bibliothèque et le comité du camping ainsi que les conjoints et leurs jeunes enfants.

ADOPTÉE^{vi}

7. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

7.1 Administration

Le directeur général commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 30 septembre 2017.

Une mention spéciale est faite pour informer les gens que les budgets sont respectés en majorités, à l'exception de la voirie.

7.1.1 Signataire

2017-10-12

Il est proposé par ***Perry Bell***

ET RÉSOLU que dans le cadre de ses fonctions, Annie-Claude Turgeon devient cosignataire pour les comptes bancaires de la municipalité.

ADOPTÉE^{vii}

7.2 Sécurité publique

Le conseiller Pierre Blouin commente les activités des pompiers en septembre.

La pratique du mois a été faite le 16 septembre. Quinze pompiers étaient présents. L'exercice était à la maison du rang 5 à St-Malo. Des activités de sauvetage et de ventilation ont été effectuées.

Les camions et les pompes ont passé les tests annuels. Seulement la pompe portative de St-Malo est a réparée.

Gaétan Perron informe les élus que le délai de demande du programme SUMI a été prolongé de deux mois, mais que la demande du service incendie de St-Isidore-de-Clifton a déjà été remise à la MRC depuis le 29 septembre.

7.3 Voirie

Le directeur général informe le conseil des investissements à faire dans les prochains mois en voirie.

Le nouveau camion est parti à Papineauville pour l'installation des équipements de déneigement. Il est prévu de le retourner à l'inspection à son retour. La livraison est planifiée dans un mois.

Le traitement du banc de sable pour l'hiver 2017-2018 sera fait dans la semaine du 2 octobre.

La voirie devra s'assurer qu'un camion sera prêt et disponible pour la MTQ afin de pouvoir réaliser les engagements du contrat avec la Municipalité.

7.3.1 MTQ – Sécurité Chemin Auckland

En guise de réponse à la demande fait au MTQ en juin dernier (résolution 2017-06-15), le ministère informe les élus :

Qu'il refuse :

- L'installation de bollard sur le côté ouest de la route pour la période estivale n'est actuellement pas possible selon le MTQ sans modification au marquage;
- L'implantation d'une traverse piétonnière à l'intersection des chemins Auckland et du Moulin et qu'ils seront ouvert au sujet si le noyau urbain se développe dans les prochaines années;
- L'installation de feu clignotant jaune car sa vocation n'est pas de réduire la vitesse;

Qu'il accepte :

- La modification du marquage dans la section ou l'accotement est actuellement asphalté, soit du bureau municipal jusqu'à environ 60 mètre avant le chemin du

moulin et qu'il s'engage à le faire lors de la saison estivale 2018. Que par la suite, la municipalité pourra faire la demande pour l'installation des bollards auprès de la voirie au Centre de services de Cookshire;

- L'installation de luminaire solaire, sous approbation de leur part du type d'équipement

Et qu'ils analyseront la possibilité d'asphalter l'accotement en gravier à proximité du chemin du Moulin.

Une partie de l'enveloppe budgétaire de 2018 sera réserver pour instaurer ces changements.

7.3.2 Niveleuse John Deere

2017-10-13

CONSIDÉRANT la résolution 2017-08-14 et que la niveleuse mentionnée n'est pas livrée à la municipalité suite à l'arrêt des procédures par le directeur général;

CONSIDÉRANT le résultat de l'appel d'offres pour l'achat d'une niveleuse usagée John Deere auprès de concessionnaires;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU

De rendre nulle et sans effet la résolu 2017-08-14;

D'accorder le contrat de fourniture d'une niveleuse John Deere usagée conforme au devis d'appel d'offres à Dénéigement Fontaine-Gadbois Inc,

D'affecter un montant de 90 000\$ du fonds de roulement remboursable sur une période de trois ans au paiement de cette acquisition.

ADOPTÉ^{viii}

7.3.4 Entretien hivernal des stationnements 2017-2018

2017-10-14

Julie Pouliot se retire de la discussion.

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions reçues le 29 septembre 2017 pour l'appel d'offre de l'entretien hivernal des stationnement 2017-2018;

Gaétan Perron et Nadja Guay étaient présents lors de l'ouverture des soumissionnaires.

Soumissionnaires	Prix (sans taxes)	
	Simon Marcoux	Yvon Pouliot
École des 3 Cantons	700 \$	695 \$
Loisir - 36 Principale	550 \$	425 \$
Bureau Municipal	680 \$	680 \$
Tarif horaire	90 \$	60 \$

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général à octroyer le contrat du déneigement en entier à Yvon Pouliot.

ADOPTÉE^{ix}

7.3.4 Appel d'offres entretien Patinoire

Le directeur général informe les membres du conseil qu'un appel d'offres a été publié dans le journal local de septembre-octobre afin de recueillir des soumissions pour l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2017-2017.

7.4 Environnement

7.4.1 Inspections installations septiques (Révisé)

Le directeur général informe le conseil qu'une erreur s'était glissée dans l'offre de service de AVIZO pour la vérification de conformité des installations septique. Nous pouvions y lire Val-Joli au lieu de St-Isidore-de-Clifton. Le tout a été corrigé par le fournisseur et resoumis.

8. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2017-10-15

Il est proposé par ***Perry Bell***

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 45 500,09\$ en référence aux chèques nos 201700633 à 201700699 et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 9357,98 \$.^x Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 25 811,80 \$.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

2017-10-16

Il est proposé par ***Julie Pouliot***

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE

10. DIVERS

Yann Vallières mentionne qu'une rencontre devra être mise à l'horaire afin de rencontrer les résidents en bas de la rue Principale afin de discuter des développements concernant les installations septiques de leur secteur.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Un résident s'informe de la présence de poteaux rouges sur le bord des chemins. Gaétan Perron lui explique que c'est en rapport avec le projet d'Arsenic de l'usine d'eau potable.

Le maire remercie les conseillers qui quitteront et ne renouvelleront pas leur mandat.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2017-10-17

Il est proposé par ***Audrey Turgeon***

De clore la présente séance à 20h41, l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Annie-Claude Turgeon, directrice générale adjointe

-
- i Expédiée à Câble Axion
 - ii Expédiée avec le chèque le 10 octobre 2017
 - iii Expédiée avec le chèque le 10 octobre 2017
 - iv Expédiée avec le chèque le 10 octobre 2017
 - v Inscription fait sur le site [www. sqrd.org](http://www.sqrd.org) le 03 octobre 2017
 - vi Expédiée au Restaurant Le Huppé le 6 octobre 2017 et invitations expédiées le 31 octobre 2017
 - vii Expédiée à la Caisse Desjardins
 - viii Expédiée à Déneigement Fontaine-Gadbois Inc
 - ix Expédiée à Yvon Pouliot
 - x Chèques postés le 4 octobre 2017